



la Ruche

ÉCOLE PRIVÉE
DES MÉTIERS
DE LA CRÉATION

TAXE D'APPRENTISSAGE 2010 (sur salaires 2009) ANNONCE DE VERSEMENT

Pour nous permettre de vous remercier, de vous informer et d'ajuster notre budget prévisionnel, nous vous remercions de bien vouloir remplir le document suivant :

Entreprise :

Adresse :

Code postal : Ville :

SIREN/SIRET : Code NAF :

Nom du responsable : Fonction :

Téléphone : fax :

E-mail :

Le versement doit être effectué par l'intermédiaire d'un Organisme collecteur de la taxe d'apprentissage (OCTA) ; au dos du formulaire fourni par celui ci, **notifiez bien** dans la rubrique « reversements » :

- le nom et l'adresse précise de notre établissement : EPMC La Ruche, 14 rue Lally Tollendal 75019 Paris.
- la catégorie : nous sommes habilités à percevoir la taxe d'apprentissage pour les catégories A (ouvriers qualifiés), B (cadres moyens) et C (cadres supérieurs).
- le montant : si vous ne le connaissez pas et que vous souhaitez que nous bénéficions du maximum de votre taxe d'apprentissage, merci de mentionner « le maximum dans sa totalité à EPMC La Ruche » .

Organisme Collecteur choisi :

Versement à EPMC La Ruche par l'Organisme collecteur de taxe d'apprentissage : euros

Date : Signature :

Nous vous remercions de nous retourner ce document :

Par courrier : EPMC LA RUCHE, 14 rue Lally Tollendal 75019 Paris.

Par fax : 01 42 08 76 91

N'hésitez pas à nous contacter : 01 42 08 84 83

Nous vous remercions par avance de votre soutien et de votre contribution
au développement de notre Etablissement.